

LE JOURNAL DES ASNIÉROISES  
ET DES ASNIÉROIS  
N°150 - NOVEMBRE 2024



ASNIÈRES-SUR-OISE  
*entre Nature et Histoire*



Participez au  
Marché de Noël  
PAGE 3



OVA Football :  
Parfois on gagne à perdre !  
PAGE 4



Le Syndicat Tri-Or facilite  
la gestion de vos déchets  
avec l'application  
**TRI-OR**  
des solutions pour bien trier  
PAGE 5

VOTRE JOURNAL

Fête sa 150<sup>e</sup> édition  
et bientôt ses 30 ans!



## Le mot du Maire



Chères Asniéroises, chers Asniérois,

*L'Actu fête son 150<sup>e</sup> numéro... Une aventure éditoriale commencée en octobre 1995, cela fera déjà 30 ans l'année prochaine et j'avais eu la responsabilité à sa création d'en être le rédacteur en chef ! Notre ambition d'alors : proposer un journal qui renforce les liens entre les Asniéroises et Asniérois en partageant avec tous nos concitoyens les informations communales et pratiques, ce qui n'avait jamais été fait auparavant avec autant de clarté.*

*Depuis, nous n'avons jamais failli, exhaustivité, régularité, contenu, un travail de tous les jours pour y parvenir. J'en profite pour remercier Philippe Marcot, mon 1<sup>er</sup> adjoint, qui a pris en charge la réalisation de nos Actus avec un sérieux remarquable et tous les conseillers municipaux de la majorité qui le distribuent chaque mois.*

*Cette année, la formule et la maquette ont été modernisées pour être encore plus agréable à découvrir, confortable à lire et aussi en faire le journal de tous, en vous donnant la parole tout en restant la vitrine d'une actualité d'un village dans lequel il fait bon vivre avec toujours les mêmes priorités : efficacité, clarté et transparence.*

*A l'heure de la dématérialisation, nous pouvons nous interroger sur le bien-fondé d'un journal papier et nous avons été questionné à ce sujet. Pour nous, rien ne remplace un lien physique entre la municipalité et ses habitants, il touche toutes les générations, surtout celles qui n'ont pas un accès facile à l'information numérique, ne les négligeons pas.*

*Ce journal est le vôtre, par vos suggestions et propositions d'articles. N'hésitez pas à nous en parler lors de nos rencontres dans le village ou lors du marché dominical. Vous avez une idée, adressez un mail à la rédaction du journal : [lacturedaction@aso95.fr](mailto:lacturedaction@aso95.fr). Plus que jamais, les colonnes de L'Actu vous sont ouvertes.*

Bonne lecture.

**Eric Therry**  
Maire d'Asnières-sur-Oise

### LES CHIFFRES DU MOIS

**274**

C'est le poids moyen en kg par habitant et par an d'ordures ménagères

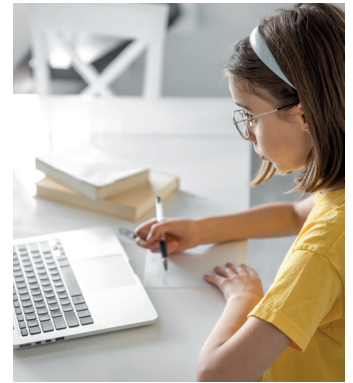
**537**

C'est le poids moyen en kg par habitant et par an sur la totalité du ramassage tout confondu

## PROF EXPRESS : PREMIER BILAN POSITIF

Avec 79 enfants et 40 parents désormais inscrits, soit un total de 119 participants, Prof express rencontre un véritable succès. De plus, les inscriptions continuent d'arriver régulièrement. Les expériences constatées avec d'autres mairies montrent qu'il faut en général environ trois mois pour que tout soit pleinement opérationnel. Les retours des inscrits indiquent qu'ils ont pris connaissance de l'initiative via le magazine municipal, les réseaux sociaux, les flyers et le site de la mairie. Ils apprécient particulièrement la mise en place de Prof Express, qu'ils considèrent comme une excellente initiative, notamment grâce à la gratuité et à l'accompagnement scolaire proposé. ■

**PROF EXPRESS**  
N°1 du soutien scolaire en ligne



## NOUVEAUX COMMERCANTS AU MARCHÉ DOMINICAL

Venez faire vos emplettes, vous y trouverez des produits de qualité : maraîcher, primeur, miel, cuisine thaïlandaise. Tous les dimanches de 8h à 13h, place de l'église. Aussi, depuis dimanche 27 octobre, vous retrouvez **Anthony et son stand de poissonnerie**. « Le savoir faire d'un passionné ». De nombreuses sortes de poissons, des coquilles Saint-Jacques, des huîtres et plein de promotion. Profitez en ! Retrouvez également **Hime Thaï**, cuisine thaïlandaise : bobun, curry rouge, brochettes, nems etc. ■



## ASNIÈRES FÊTE SES AINÉS



À l'occasion des anniversaires de nos aînés, Eric Therry, maire d'Asnières-sur-Oise et l'équipe municipale vont à leur rencontre afin de fêter ces moments importants. Ils ont eu leur anniversaire en octobre :

Sylvie Peslerbe, adjointe au maire, en compagnie de Mme Michèle **Bocquaire** 80 ans

## TAXE FONCIÈRE 2024

Les avis de taxe foncière sont mis à disposition des propriétaires fonciers depuis fin août. Si aucune augmentation de taux n'a été votée par la ville d'Asnières-sur-Oise et

l'intercommunalité, l'État en revanche, a appliqué une indexation des valeurs locatives de 3.9% générant ainsi une augmentation généralisée sur votre avis. ■

## LES PROCÈS VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL SONT EN LIGNE

Les procès verbaux des Conseils municipaux sont en ligne sur le site internet de la commune. Souvent conséquents, ils sont ainsi plus simples à consulter que s'ils étaient publiés dans L'Actu. Seuls les sujets les plus importants sont repris sous

forme d'article dans le journal de la commune. Rappel ; les séances du conseil étant dorénavant filmées, vous pouvez les consulter en direct ou en replay sur Youtube. ■

## INVITATION DU COMITE DE JUMELAGE D'ASNIERES-SUR-OISE AU JUMELAGE VIARMES-TUBERCURRY

Du 10 au 14 octobre 2024, Viarmes a célébré les 25 ans de son jumelage avec la ville de Tubbercurry (Irlande) en présence de Cutigliano (Italie) et d'Asnières-sur-Oise, villes partenaires du pacte d'amitié signé en 2011. 41 amis irlandais et 10 amis italiens ont pour la grande majorité été accueillis en familles, renforçant des liens déjà très solides...



## PARTICIPEZ AU MARCHÉ DE NOËL 2024

Le Marché de Noël aura lieu les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 décembre. Le dossier d'inscription est en téléchargement sur le site de la commune. Ne manquez pas cette opportunité pour exposer vos produits et créations dans une ambiance festive et chaleureuse.

<https://ville-asnieres-sur-oise.fr/sites/asnieres-sur-oise/files/document/dossier-inscription-marche-de-noel-2024-1.pdf>

**Asnières-sur-Oise**  
**Marché artisanal de Noël**  
Place de l'Eglise  
2024

Vendredi 6 décembre de 10 h à 23 h  
Samedi 7 décembre de 10 h à 20 h  
Dimanche 8 décembre de 10 h à 15 h

Toutes les animations sont offertes par la commune.

- STANDS GOURMANDS ET D'IDÉES CADEAUX
- ATELIERS CRÉATIFS
- STAND MAQUILLAGE
- ANIMATIONS MUSICALES
- CHORALE DES ENFANTS
- CONCERT DE NOËL GOSPEL vendredi à 20h30
- RESTAURATION MIDI ET SOIR
- TARTIFLETTE DIMANCHE MIDI

PRÉSENCE DU PÈRE NOËL :  
VENDREDI de 18h00 à 23h00  
SAMEDI de 10h00 à 20h00  
DIMANCHE de 10h00 à 15h00

### Horaires du marché de Noël :

- Vendredi 6 décembre de 18h00 à 23h00
- Samedi 7 décembre de 10h00 à 20h00
- Dimanche 8 décembre de 10h00 à 15h00

### Programme :

- Offertes par la mairie, les animations vous réservent bien des surprises et des enchantements :
- Inauguration des illuminations vendredi soir
  - Concert de gospel
  - Séances de cinéma pour les enfants
  - Parade et Déambulation en musique
  - Stands gourmands et d'idées cadeaux, ateliers créatifs, stand maquillage, animations musicales, chorale des enfants

La restauration sera assurée par les associations de parents d'élèves des écoles durant les trois jours. ■

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

### ÉCOLE DU BOIS BONET

M. Jean SCHNELL  
Mme Emilie RAMEAUX  
Mme Mylène LÉGER

### ÉCOLE BLANCHE DE CASTILLE

Mme Mathilde ISOLA  
Mme Agnès LASSALLE  
Mme Aurélie DEGARDIN  
Mme Élodie OUDNI  
M. Vincent BOUTRELLE  
Mme Stéphanie GRABIAS  
Mme Aurélie DA SIVA CARNEIRO  
M. Khaled KHALDI  
Mme Hélène BEGUE

## COLIS DE NOËL : DATES DE DISTRIBUTION



Comme chaque année, le CCAS offre aux seniors, de 72 ans et plus, de la commune un colis de Noël. Vendredi 6 et samedi 7 décembre entre 10h et 12h, les seniors de la commune pourront se rendre à la mairie pour recevoir leur traditionnel colis de Noël, de quoi se régaler pour les fêtes de fin d'année! ■



## Le billet d'Henri Poirier

en charge de l'élaboration de notre PLU

### Tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment est soumis à autorisation.

Afin de faciliter le développement des logements surtout en zones urbaines, La Loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) votée en mars 2014, prévoit dans son volet « urbanisme » d'exonérer de formalités certains travaux et actions (clôture, ravalement, division de bâti, suppression du COS (Coefficient d'Occupation des Sols), surface minimum de terrain...) tout en permettant à chaque commune de rétablir par décision de son Conseil Municipal les obligations qu'elle jugera nécessaire.

A l'époque, le Conseil Municipal d'Asnières-sur-Oise avait décidé de rétablir certaines obligations, notamment celles concernant les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, y compris le ravalement et la clôture.

Les informations diffusées sur « Internet » ne peuvent pas prendre en compte les dispositions particulières présent par chaque commune ; ces informations ne concernent que la Loi en général ce qui induit en erreur de nombreux administrés.

Afin d'éviter des situations embarrassantes, tant pour l'administré que pour le Service Urbanisme, il est important et nécessaire de contacter ce service avant d'envisager tous travaux extérieurs sur son habitation.

Le Service Urbanisme est présent pour vous aider, vous guider, vous conseiller, pas pour établir des Procès-Verbal d'infraction. Rappel une infraction au Code d'urbanisme relève de la classe 5, c'est-à-dire d'un délit pénal.

Les entreprises du bâtiment n'ont aucune autorité en matière d'autorisation d'Urbanisme, quel que soit leur notoriété ; le responsable de l'infraction reste l'administré qui en supporte toutes les conséquences.

De même « la reconstruction ou remplacement à l'identique » n'est pas un droit absolu et est soumis à conditions ; ceci fera l'objet d'un prochain article. ■



## COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL

# Parfois on gagne à perdre!



Retour sur le match du 4<sup>e</sup> tour de Coupe de France qui opposait l'Olympique Viarmes Asnières au FC Fleury 91, leader de National 2, avec le coach de l'OVA, Christopher Haas. Une défaite certes, mais comme le dit un proverbe japonais : « il n'y a qu'une réponse à la défaite et c'est la victoire ! » Celle-ci peut avoir différentes formes... la preuve.



**L'Actu : Quels étaient les objectifs de ce match qui opposait deux équipes d'un niveau totalement inégal, l'équipe de Nationale 2 Fleury 91 FC est en effet première de son classement et 7 divisions vous séparent de cette équipe.**

**Christopher Haas :** Il y en avait deux : être une fête pour le club mais aussi de réussir à titiller l'adversaire du jour qui, excusez du peu, avait 7 divisions d'écart ! Ces deux objectifs ont été atteints et le club souhaite remercier toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cet après-midi, que ce soit de près ou de loin, buvette, organisation, les jeunes du club et leurs parents, les supporters et le staff. A noter que le stade Maspoli affichait complet.

**L'Actu : Comment s'est déroulé le match ?**

**Christopher Haas :** La première demi-heure nous avons été disciplinés et solides défensivement, ce qui nous a permis avec la résilience de tous et les arrêts de Romain Pires Da Silva de rester à 0-0 pendant 35min. Cependant au bout, à force de subir, les adversaires ont réussi à trouver la faille par 2 fois avant la mi-temps. La seconde période fut plus compliquée. Cependant menés 3-0, nous avons réussi à marquer par l'intermédiaire de Gauvain Moreau, ce qui récompensa tous les efforts fournis. Éléments à souligner, notre adversaire du jour avait concédé uniquement 4 buts en 6 matchs de championnat N2, donc une réelle performance de l'équipe.

**L'Actu : La fin de match ne fut donc pas une surprise ?**

**Christopher Haas :** Elle a en effet mis en évidence le différentiel athlétique et technique, mais sans notre abnégation et des arrêts décisifs de notre gardien, le score aurait pu être plus lourd. Au final 1-7 mais l'état d'esprit affiché et notre capacité à rivaliser dans la combativité doit nous encourager et nous devons élever notre niveau de jeu pour le championnat. Encore un grand merci à tous, mais aussi aux joueurs qui ont montré de belles valeurs sur le terrain.

**L'Actu : L'OVA Football n'a pas à rougir d'un tel résultat ! C'est un club qui monte.**

**Christopher Haas :** Assurément ! Comme le rappelait Xavier Cristobal, notre président, dans le précédent numéro de l'Actu : le club a obtenu le Label Crédit Agricole FFF niveau Excellence pour la période de 2024 à 2027. Ce niveau remplace le niveau Espoir que nous avons jusqu'à aujourd'hui et cela s'explique par le travail de structuration du club sur le plan de la formation de ses éducateurs. Il nous reste maintenant à atteindre le dernier échelon « Elite » pour le prochain Label. Nous pouvons également être fiers que notre équipe Séniors 1 se soit qualifiée pour le 4<sup>e</sup> tour de coupe de France. Certes le tirage au sort ne nous a pas avantagé, mais ce match a renforcé notre expérience, notre pugnacité et notre dynamique collective. L'Olympique Viarmes Asnières n'a pas dit son dernier mot ! ■

**RAPPEL :** si vous avez vécu une histoire extraordinaire ou si vous avez une anecdote à raconter, n'hésitez pas à la partager et à vous faire connaître à [lactedaction@aso95.fr](mailto:lactedaction@aso95.fr) Une personne viendra à votre rencontre pour recueillir votre témoignage et diffuser le récit dans votre journal.

## DES SOLUTIONS POUR BIEN TRIER

### TOUS AU COMPOST !

Le Syndicat TRI-OR offre la possibilité aux résidents de ses 28 communes de venir chercher gratuitement du compost sur son site de Champagne-sur-Oise du 2 octobre au 27 novembre, chaque mercredi après-midi de 14h à 17h. Il suffit pour cela de se rendre sur le parking situé à côté de la déchetterie muni d'un contenant, d'une pelle et d'un gilet jaune. Merci également de respecter les règles de circulation sur le site.

### « MONTRI » : l'application pour mieux gérer vos déchets Finies les erreurs de tri !

Simple, pratique et rapide, l'application Montri, développée par TRI-OR, permet à chaque usager de mieux gérer le tri de ses déchets. Aujourd'hui, une personne sur quatre seulement le fait sans erreur.

### Devenez un expert du tri et restez à la pointe de l'actualité

L'application est disponible gratuitement pour les usagers du syndicat TRI-OR sur l'App Store et Google Play et directement sur le web : tri-or.montri.fr

**Votre Syndicat Tri-Or présente**



**MONTRI**  
Toutes les informations déchèteries réunies dans une application

★★★★★ 4,5/5

Disponible sur Google Play et l'App Store

**Le Syndicat Tri-Or facilite la gestion de vos déchets avec l'application Montri !**

Téléchargez gratuitement l'application Montri pour trier au quotidien et sans erreurs !

**DECHETTERIES**  
Champagne-sur-Oise & Viarmes

**HORAIRES d'HIVER**  
à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024

Semaine	Samedi	Dimanche
9h - 12h30 14h - 17h	9h - 17h	9h - 12h30

### DÉCHETTERIE : NOUVEAUX HORAIRES

#### Se rendre à la déchèterie au bon moment

Gagnez du temps en amont de votre passage en déchèterie : sélectionnez votre déchèterie et accédez à toutes ses informations comme les horaires d'ouverture, les conditions d'accès, l'affluence...

## LA GÉOTHERMIE POUR LA ZONE SUD DELACOSTE

Le terme géothermie désigne une énergie renouvelable qui utilise la chaleur de la Terre. Elle peut être utilisée pour chauffer des bâtiments, produire de l'eau chaude sanitaire ou de l'électricité.

Cette technologie exploite la chaleur du sol ou des eaux souterraines pour alimenter des installations géothermiques. La géothermie est une source d'énergie propre, car elle produit peu ou pas de gaz à effet de serre. Elle est également abondante et constante, car la chaleur de la Terre ne s'épuise

pas. De plus en plus utilisée dans le monde, la géothermie constitue une alternative écologique et durable aux énergies fossiles.

Selon les études réalisées et l'aide financière de l'ADEME, cette solution a été retenue pour les futurs bâtiments de la zone Sud Delacoste, la chaleur est extraite de l'eau souterraine. Elle pourra être utilisée directement pour le chauffage des bâtiments, convertie grâce à des pompes à chaleur.

## PLANTONS LE DÉCOR (PNR)

Le Parc naturel régional Oise-Pays de France participe pour la 6<sup>e</sup> année à l'opération «Plantons le décor».

Cette opération permet de bénéficier de tarifs préférentiels grâce à une commande groupée de végétaux. Les variétés et essences proposées, adaptées à notre territoire, sont simples d'entretien et se prêtent à une gestion écologique et différenciée.

Une liste complète de végétaux, fournis par des pépiniéristes de la région Hauts-de-France, est disponible :

- Arbres et arbustes pour la création de haies champêtre ;

- Arbres fruitiers de variétés anciennes et locales : haute tige, arbres palissés, etc.
  - Graines et bulbes potagers de légumes régionaux
- Les commandes s'effectuent uniquement en ligne sur le site internet [plantonsledecor.fr](http://plantonsledecor.fr)



jusqu'au 8 janvier 2025. Livraison le samedi 1<sup>er</sup> février 2025, à la Maison du Parc à Orry-la-Ville, en présence des producteurs-fournisseurs, qui

pourront ainsi apporter conseils de plantation et d'entretien.

Pour tout complément d'informations ou accompagnement :

contact@parc-oise-paysdefrance.fr  
03 44 63 65 65.

## À VOIR OU À REVOIR

L'épisode dédié à **Asnières-sur-Oise** de l'émission « Mon beau village d'Ile-de-France » réalisé par Le Figaro TV a été diffusé pour la première fois le 15 octobre dernier. Pour celles et ceux qui seraient passés à côté, une séance de rattrapage est possible grâce au lien suivant : <https://video.lefigaro.fr/figarotv/video/mon-beau-village-dile-de-france-asnieres-sur-oise/>

## CLUB SÉNIOR : DE L'ÉNERGIE À REVENDRE

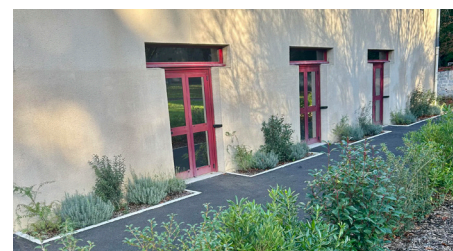
Le club senior sous la conduite de son président Christian Langre, fait preuve d'un dynamisme et d'un sens de l'initiative exemplaires. Chaque semaine, les séniors peuvent se retrouver dans leur salle dédiée à l'Espace Josette-Jourde pour des rencontres, des jeux (belotes, etc). Est également organisée une sortie au marché d'Amiens le 13 décembre (encore des places disponibles dans le bus). Sont encore proposées des soirées à thème tout au long de l'année, des lotos, la galette, etc. Nous remercions sincèrement nos bénévoles pour leur engagement et leur générosité. Leur présence et leur énergie sont indispensables et précieuses.

## Repas des adhérents



Le dimanche 27 octobre a eu lieu salle Josette-Jourde le Repas des Adhérents du Club Senior, 67 convives y étaient invitées. Une très bonne ambiance de joie et de retrouvaille avec un bon repas et après le café tous en piste pour quelques pas de danse. A l'année prochaine pour le prochain repas.

## SALLE JOSETTE-JOURDE : COVERING SUR LES PORTES



Dans le cadre de la poursuite des travaux de l'espace Josette-Jourde (les peintures, la climatisation, etc.) la commune a fait installer du covering sur les vitrages donnant vers l'extérieur permettant de préserver l'intimité des personnes à l'intérieur.

## RACCORDEMENT ENEDIS DANS TOUT LE VILLAGE

Renouvellement du réseau électrique souterrain. Afin d'anticiper nos besoins en puissance pour les vingt prochaines années, Enedis a terminé les travaux de rénovation du réseau électrique qui avait débuté en janvier. Ceux-ci se décomposent en quatre secteurs distincts couvrant à la fois notre commune et Viarmes.

CARTES POSTALES



FÊTE DE LA POMME DU 6 OCTOBRE

Malgré une météo maussade, les Asniérois sont venus nombreux assister à la fabrication du jus de pommes. Ils ont pu également découvrir des stands de miel, les serres de l'Ysieux, des jeux en bois pour enfants ainsi que des stands des écoles présentant les créations des enfants...



FÊTE MÉDIÉVALE DE LUZARCHES

Grand succès pour la fête médiévale d'Asnières-sur-Oise qui se déroulait cette année à Luzarches au Domaine de la Motte. Tournoi de chevalerie, dressage et voltige, fauconnerie, démonstration de combats, danses médiévales, et plus de 50 exposants sur site.



LOTO ROSE DU 19 OCTOBRE

« Main dans la main contre le cancer » remercie infiniment les participants au Loto Rose. Une salle comble pour soutenir cette cause a été essentielle à la réussite de cette belle soirée. L'association dit un grand merci à tous les bénévoles et donateurs qui ont contribué à la réussite de cet événement.



FÊTE D'HALLOWEEN DU 31 OCTOBRE

Comme chaque année, après avoir réalisé quelques activités (coloriage, pesée de citrouille, photos et goûter de crêpes) nos petits monstres sont partis dans les rues de notre village pour récolter des bonbons et autres friandises. En début de soirée l'association a offert une dégustation de soupe de potiron pour le plus grand plaisir de tous les bénévoles. Merci à l'ensemble des commerçants, des bénévoles et la municipalité.

Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



[ville-asnieres-sur-oise.fr](http://ville-asnieres-sur-oise.fr)

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES ET LES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE



- Marquage au sol d'un cheminement piéton rue du Crocq pour sécuriser la rue. Travaux effectués à la demande des riverains.
- Nouvelles bornes blanches à la hauteur du cimetière sur les écluses.
- Pose de barrières en bois rue de Royaumont pour créer des chicanes et protéger les véhicules stationnés.
- Pose de bornes blanches rue d'aval eau pour faire ralentir les véhicules.
- Pose de bornes blanches pour délimiter les emplacements de stationnement dans la Grande Rue.
- Nettoyage du bas-côté droit de la chaussée après le pont des longs boyaux en direction de Baillon afin de mettre en sécurité les piétons sur près d'1 km.

Baillon : on ne chicane pas avec les... chicanes !

Après la mise en place des chicanes provisoires pendant plusieurs mois afin de réduire la vitesse à l'entrée de Baillon et proche de l'école, la municipalité a fait installer ces chicanes à titre définitif. Elles sont en béton et couvertes de plantes et de fleurs. ■

STATIONNEMENT

POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS, QUELQUES RÈGLES DE SAVOIR-VIVRE À RESPECTER :

- Stationnement : une ligne jaune continue signifie qu'il est interdit de stationner mais également d'arrêter votre véhicule à cet endroit.
- Contrairement à ce qu'on pourrait penser, il n'est pas autorisé de se garer devant son garage ou sur un bateau (trottoir).
- Les places de livraison peuvent être occupées de façon légale par l'automobiliste s'il n'y reste stationné que pendant une courte période. Le stationnement pourra par exemple servir à faciliter le déchargement d'une marchandise ou la montée d'un passager. Il est cependant essentiel de rester à bord de son véhicule ou à proximité.
- En zone bleue, le stationnement est gratuit et limité à 1h30 avec apposition du disque bleu européen de stationnement, du lundi au vendredi de 9h à 19h



- Par respect pour le travail des agents procédant aux collectes des ordures ménagères et afin de ne pas entraver l'accès des véhicules de collecte aux Points d'Apport Volontaire (PAV), il est primordial que les règles de stationnement aux abords de ces conteneurs enterrés soient strictement respectées. Il est en effet totalement défendu de stationner devant les PAV. Les perturbations de la collecte des PAV occasionnent des abandons de déchets ménagers autour des bornes, ce qui génère des problèmes d'insalubrité.

BORNES SDEVO : RECHARGEZ FACILEMENT VOS VOITURES ÉLECTRIQUES

Le SDEVO a installé deux bornes de recharge sur le parking près de la mairie. Ces bornes sont accessibles à tous, utilisables sans abonnement et payables par CB. Accessibles 7j/7 et 24h/24, ces bornes proposent diverses puissances de charge. Leurs modalités de paiement sont souples : le paiement s'effectue avec un badge abonné Volti, une application ou par CB directement sur la borne. Leurs tarifs sont abordables : à partir de 0,35 € kWh pour les abonnés Volti (0,40 € kWh pour les non-abonnés). Précision : hors période de charge, les places sont soumises au règlement de stationnement de la collectivité. ■



**PERMANENCE PARLEMENTAIRE**

Permanence parlementaire de votre députée  
**Ayda HADIZADEH**  
 Sur rendez-vous :  
 06.75.09.61.88  
 Ayda.hadizadeh@assemblee-nationale.fr

**DES PERMANENCES  
 À VOTRE SERVICE**



**BUS DU CIAS**

Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ? Le Centre Intercommunal d'Action Sociale CIAS vous accueille dans votre ville sur rendez-vous. Prochain rendez-vous sur la Place de l'Eglise : **Lundi 25 novembre** (9h30 à 13h - 13h45 à 16h30) **Lundis 9 et 23 décembre** (9h30 à 13h) au **06 43 60 03 32 / 06 75 23 65 39** ou par mail **cias@c3pf.fr**.

**POUR LE CAUE**

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), contactez le **01 73 24 45 18**.

**DÉPÔTS D'ENCOMBRANTS :  
 BONNES PRATIQUES**

Le ramassage des encombrants se fait sur rendez-vous à domicile en appelant gratuitement le 0 800 089 095 ou en remplissant le formulaire disponible en cliquant sur le lien suivant : <https://trior.collecte-encombrants.fr/>  
 Rappel : Il est strictement interdit de déposer des encombrants au pied des points d'apport volontaire sous peine de sanctions, afin de préserver la propreté et le respect de l'espace public.

**ÉTAT CIVIL\***

**DÉCÈS**



Alain Perkins, ancien patron du café du commerce, comme certains appelait le lieu, nous a quittés. C'était un personnage haut en couleur et un sacré caractère. C'était un vrai commerçant qui aura su animer la place de notre village pendant de nombreuses années. Ardent défenseur

de son village avec son ami Jean-Paul Specque, il ne ménageait pas son auditoire ni les élus. Il fut bienveillant de la première heure et figure de notre village. Nous nous associons à la tristesse de sa famille et à ses proches.

**MARIAGE**

- M. DEVILLERS Antoine avec Mme LORENZO Charlotte le samedi 19 octobre.
- M. DUREL Jérémy avec Mme Marine JUBAULT le samedi 26 octobre

\* En fonction des autorisations de publication.



**BIEN FAIRE POUR BIEN VIVRE**

**Groupe majoritaire du conseil municipal**

Les syndicats intercommunaux tels que le SICTEUB, le SIVOM Viarmes - Asnières-sur-Oise et le SIECCAO sont indispensables pour la gestion de services publics essentiels et la réalisation d'infrastructures coûteuses que seules, les communes ne pourraient pas assumer.

Le SICTEUB (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées du Bassin de la Thève et de l'Ysieux) est chargé de la gestion de l'assainissement. Son action est primordiale pour préserver l'environnement et garantir un traitement efficace des eaux usées. La construction, la maintenance des stations d'épuration, des réseaux d'assainissement, des installations nécessaires à la collecte et au traitement des eaux sont des opérations extrêmement coûteuses. En mutualisant les ressources des communes membres, le SICTEUB permet de financer ces infrastructures.

Le SIVOM Viarmes - Asnières-sur-Oise (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple). Il regroupe nos deux communes pour mutualiser la gestion des équipements sportifs Delacoste et Maspoli et du parc de Touthville. Deux projets vont se concrétiser en 2025 : les constructions d'un terrain de football à 5 et un troisième court de tennis couvert sur le site de Maspoli. Sont également en projet

la réalisation de 2 courts de padel et d'un terrain de football 4 saisons. Le SIVOM permet ainsi de mutualiser ces dépenses pour offrir des équipements de qualité qui auraient été inaccessibles financièrement à une commune isolée.

Le SIECCAO (Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise) est chargé de la gestion des réseaux d'eau potable, il veille à assurer un approvisionnement constant et répondant aux obligations imposées par l'ARS. La modernisation des infrastructures hydrauliques et l'installation de nouveaux dispositifs pour garantir la qualité de l'eau représentent des coûts considérables. Le SIECCAO permet aux communes de se regrouper pour supporter ces investissements majeurs. L'eau est une ressource rare et précieuse, qu'il est nécessaire de préserver. Pour assurer sa pérennité, le SIECCAO mène des actions permettant de protéger l'eau contre les pollutions.

Ces trois syndicats sont donc essentiels pour réaliser des infrastructures vitales, dont les coûts élevés justifient la mutualisation des efforts. Ils permettent ainsi de répondre aux besoins des habitants tout en assurant la protection des ressources et de l'environnement à long terme.



**UN VILLAGE UNI**

**Groupe minoritaire du conseil municipal**

**L'argent de nos impôts est-il bien utilisé sur le terrain ?**

En avril 2024 notre communauté de communes dont le maire de Villaines assure la présidence, a validé le financement d'un « Tiers-Lieu inclusif et intergénérationnel » à Villaines. Ce projet est budgété 8.206.000€. Les Tiers-lieux sont des lieux de rencontre, de coopération et de création dont la réussite contribue à l'avenir des territoires. Sur internet, les exemples foisonnent valorisant la réutilisation de friches industrielles ou de vieux bâtiments de centre-ville par des collectifs d'utilisateurs. Celui de Villaine artificialisera le sol avec une construction neuve et un parking estimé à 1.766.000€. Les utilisateurs et adhérents arrivent de différents mondes : certaines personnes sont bénévoles pour animer des activités diverses telles que Réparcafé, Fablab, atelier tricot, d'autres sont artisans ou indépendants et partagent un espace de coworking, d'autres enfin sont producteurs locaux et vendent leurs denrées agricoles. Les sociologues décrivent un lieu physique, intermédiaire entre le domicile et le travail, porté par un collectif pour faire ensemble que le lieu apporte de la valeur à tout le monde. Les

adhérents montrent la volonté de travailler autrement dans une époque où la souffrance au travail est une réalité. Economie solidaire et économie marchande se rencontrent. Pour nous, créer un tiers lieu est une bonne initiative. Ce qui reste critiquable, est de voir ce projet apparaître comme une décision venue d'en haut. Orienter l'argent public vers un tiers-lieu sans montrer de mobilisation citoyenne, sans implication des futurs adhérents utilisateurs du lieu, sans justifier l'attrait du site comparé à d'autres, nous étonne. Si la présence de la gare est un atout, le parking devra être créé ex-nihilo sur un terrain agricole de 4453 m<sup>2</sup> dont l'achat a été validé en février 2024. A ce jour, l'initiative n'a pas été relayée par le maire d'Asnières-sur-Oise, alors que tous que les délégués d'Asnières à la communauté de commune, opposition incluse, l'ont votée. Trop peu d'associations qui pourraient participer sont informées du projet. Enfin, on ne sait pas comment seront associés, s'ils le sont, les producteurs agricoles déjà organisés autour de « la cueillette », du « marché fermier » de la croix verte et de la jardinerie « Gamm vert.

# Sur votre agenda en **Novembre**

**17**

Grati'livres par EntêtelaPlanète

**21**

Soirée Guinguette à l'espace Josette-Jourde

**23**

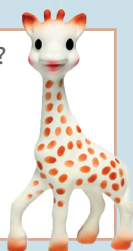
Opération « un enfant, un arbre »

**24**

Repas à thème du Club sénior



Où se trouve Sophie la girafe ? Dans L'Actu d'octobre, je posais pour la photo à l'arrivée de la Carnelloise 9, en page 5. Et cette fois, arriverez-vous à me trouver ?



## CONCOURS « SOPHIE AUTOUR DU MONDE »



# en **Décembre**

**1**

Diffusion des photos et sélection des gagnants du concours « Sophie voyage autour du monde » à l'espace Josette-Jourde à 16h

**6-7-8**

Les 6 et 7 décembre :

Distribution colis de Noël des séniors

Les 6, 7 et 8 décembre :

Marché de Noël place de l'église

Le 8 décembre :

Repas des séniors par le CCAS

Les élus à votre rencontre

**15**

Théâtre « Saynetes et brèves de square » à l'espace Josette-Jourde à 15h30

## MARCHÉ DE NOËL



## THÉÂTRE

